



Baie
du-Febvre

La V'Oie de Baie-du-Febvre

Octobre 2017

Nouvelle identité visuelle et nouveau site web :

Baie-du-Febvre vole vers l'avenir !

La Municipalité de Baie-du-Febvre a dévoilé dernièrement sa nouvelle identité visuelle ainsi que son nouveau site web. Conçu et créé en étroite collaboration avec l'équipe de l'agence ADN Communication, la Municipalité est à l'écoute de ses citoyens et répond ainsi à la demande concrète d'améliorer et de moderniser les moyens de communication publique. Du même souffle, Baie-du-Febvre poursuit ses objectifs stratégiques priorisés dans la Planification stratégique 2016-2020.

Image de distinction

Accueillante, vivante, en mouvement, Baie du Febvre s'est dotée d'une image de marque reflétant ce qui la distingue afin de mettre de l'avant efficacement ses valeurs, ses attraits. Respectant l'attachement au symbole de l'oiseau migrateur qui représente la Municipalité, le logo a été actualisé en y intégrant le nom et en définissant les couleurs.

Cette nouvelle identité visuelle sera déclinée progressivement dans tous les outils de communication de la Municipalité. De nouveaux outils verront le jour, tel que l'Info lettre municipale à laquelle les personnes pourront s'abonner et qu'elles recevront mensuellement par courriel.

L'affichage urbain incluant les panneaux odonymiques et les panneaux d'acheminement et d'indication seront installés sur le territoire de la Municipalité au cours de la prochaine année.

SUITE EN PAGE 3



Dans l'ordre habituel : Monsieur **Stéphane Beraud**, vice-président chez ADN Communication, monsieur **Claude Lefebvre**, maire de Baie-du-Febvre, monsieur **Michel Côté**, directeur général de la MRC Nicolet-Yamaska.

La V'Oie de Baie-du-Febvre

Octobre 2017

1

OCTOBRE 2017

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
1	2  Baie du-Febvre SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL	3	4 DÎNER Les Femmes du déjeuner	5 ○	6 Dernier jour pour recevoir une déclaration de candidature	7
8	9 Action de grâces Bureaux administratifs fermés	10	11	12 ◐	13	14  LA GRANDE TABLE du Lac St-Pierre SOUPER
15	16	17	18	19 ●	20	21
22	23	24	25	26 ◐	27	28
29	30	31  LA FÊTE D'HALLOWEEN (Club Optimiste)				

○ Pleine lune ◐ Dernier quartier ● Nouvelle lune ◑ Premier quartier

Nouvelle identité visuelle (suite)

Un site web d'aujourd'hui

Entièrement repensé, l'interface de la nouvelle version du site web www.baie-du-febvre.net a été conçue pour permettre une navigation conviviale. Il permet d'accéder à l'information recherchée rapidement et clairement. Le nouveau site web présente les différents aspects de la vie quotidienne dans la Municipalité de Baie-du-Febvre : services municipaux offerts, infrastructures communautaires, quelques clics, et les réponses s'affichent à l'écran. Il est également possible d'obtenir de l'information en complétant un formulaire dynamique en ligne.

Véritable vitrine de rayonnement de la Municipalité sur le web, le nouveau site regroupe également les attraits et lieux d'intérêt touristiques que l'on retrouve à Baie-du-Febvre de manière à guider les visiteurs de passage. Le site a également été optimisé pour les tablettes et téléphones intelligents.

Répondre aux attentes des Baievillois et Baievilloises

Répondre aux besoins de ses citoyens, diffuser et promouvoir les aspects qui la distinguent, favoriser la circulation de l'information, la Municipalité de Baie-du-Febvre utilise les moyens d'aujourd'hui et vole vers l'avenir!

La V'Oie de Baie-du-Febvre par courriel

Abonnez-vous à la version électronique du bulletin municipal de Baie-du-Febvre et recevez-le par courriel chaque mois!

Détails sur le nouveau site web de la Municipalité
www.baie-du-febvre.net

Et le gagnant est ...

Dans le cadre de la démarche Municipalité amie des aînés (MADA), la personne gagnante d'un certificat cadeau d'une valeur de 50 \$ du Théâtre Belcourt est monsieur **Normand Courchesne**. Félicitations et merci à tous pour votre participation.

Les Femmes du déjeuner

vous invitent pour un dîner en toute amitié
le **mercredi 4 octobre**
au Pub Le Houblon de Nicolet.

Important de réserver votre place auprès de
Madeleine au 450 783-6270.

Vous êtes toutes les bienvenues.



Programme « soutien au travail autonome »

Vous êtes un prestataire de l'assurance-emploi, un participant de l'assurance-emploi ou un travailleur à statut précaire désirant démarrer votre entreprise? La MRC Nicolet-Yamaska vous invite à prendre connaissance de la mesure **Soutien au travail autonome** (STA), un programme dispensé par Services Québec.

Vous avez un projet d'entreprise viable répondant à un besoin du milieu, ne représentant aucune concurrence déloyale ni de saturation dans le secteur économique? Alors venez valider votre admissibilité à la MRC de Nicolet-Yamaska en communiquant avec Mme **Stéphanie Dusablon**, notre conseillère en développement économique au **819 519-2997, poste 2231.**

DES NOUVELLES DE NOTRE MUNICIPALITÉ



Baie
du-Febvre

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Les prochaines séances du conseil se tiendront les lundis 2 octobre 2017 et 6 novembre 2017, à la salle du conseil municipal située au 298, Rte Marie-Victorin.

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

À compter de la fin du mois de septembre, veuillez noter les dates pour la collecte des ordures ménagères : 12 et 26 octobre 2017 et 9 et 23 novembre 2017.

PROCHAINE COLLECTE DES ENCOMBRANTS

La prochaine collecte des encombrants aura lieu le jeudi 9 novembre 2017. N'oubliez pas de déposer vos encombrants le mercredi soir sur le bord de la rue.

ÉCOLE PARADIS - PROGRAMME TRIATHLON

La Municipalité de Baie-du-Febvre a participé financièrement, pour un montant de 1 000\$ au nouveau programme triathlon de l'École Paradis. Ce programme est offert aux élèves de 5^e et 6^e années ainsi que ceux d'adaptation scolaire, selon certaines conditions. La Municipalité croit à l'importance du dépassement de soi et aux saines habitudes de vie. Félicitations à l'équipe de l'École Paradis pour ce projet innovateur.

DÉPÔT PERMANENT DE COLLECTE DE RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD)

Nous vous rappelons qu'un site de dépôt permanent pour les résidus domestiques dangereux est à la disposition de tous les citoyens résidants sur le territoire desservi par la Régie intermunicipale de gestion intégrée des déchets Bécancour, Nicolet-Yamaska (RÉGIDBNY).

Ce site situé au 1471 rang St-Pierre à St-Zéphirin-de-Courval (derrière la caserne) est disponible tous les premiers lundis du mois de 8h30 à 12h00. Vous devez vous rendre vous-même au site. Pour une grande quantité, il faut prendre rendez-vous au 450 564-2188.

CONTENEUR DE RÉSIDUS VERTS - FEUILLES MORTES

Vous pouvez disposer de vos sacs de feuilles mortes d'automne en les déposant dans le conteneur situé au garage des loisirs. Vous pouvez également y déposer les résidus verts tel que pelouse, branches d'arbres. Ce service est disponible jusqu'à la fin de novembre prochain.

ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER

Le contrat de déneigement des chemins municipaux pour la saison hivernale 2017-2018 a été octroyé à la compagnie « Les Entreprises Bergeron 2009 Inc. » au prix de 59 054,00\$ + taxes

DÉNEIGEMENT DES STATIONNEMENTS ET ACCÈS

Le contrat de déneigement des stationnements et accès de la Municipalité, pour la saison d'hiver 2017-2018, a été octroyé à la compagnie « FDR Inc. - M. Louis-Philippe Rainville » au prix de 10 500\$ + taxes

MTQ - REMPLACEMENT D'UN PONCEAU SUR LA ROUTE 132

Le ministère des Transports a informé la Municipalité qu'il y aura des travaux de remplacement d'un ponceau, sur la route 132, près de la rivière Lemire, en 2018. Les travaux seront d'une durée de 16 semaines, et un chemin de déviation avec un pont temporaire avec circulation en alternance durant les travaux (travaux similaires réalisés en 2014).

LECTURE DES COMPTEURS D'EAU

Vers la mi-octobre, les employés municipaux passeront prendre la lecture des compteurs d'eau.

RÉPARATION DU PORTIQUE DE BÉTON SUR LA RUE PRINCIPALE

Les travaux de réparation du portique de béton sur la rue Principale (près de la rivière des Frères) vont débuter d'ici la fin septembre. L'entreprise « Lavigne & Baril Inc. » sera responsable du chantier.

RÉSUMÉ DU PLAN D'URBANISME DE LA MUNICIPALITÉ DE BAIE-DU-FEBVRE SUITE À LA RÉVISION DU PLAN D'URBANISME

Conformément à l'article 110.3 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le nouveau Plan d'urbanisme entré en vigueur le 30 mai 2017 peut se résumer ainsi :

Le plan d'urbanisme est pour une municipalité le principal instrument de planification de son territoire. À travers des orientations d'aménagement que la municipalité se donne, elle planifie son devenir pour les cinq prochaines années. Ces orientations sont le fruit d'une analyse contextuelle démographique, socio-économique et reflète le caractère physique du territoire municipal.

Ainsi, le plan d'urbanisme a été élaboré en y intégrant des profils statistiques des différents visages de la municipalité et les constats visuels de l'utilisation du sol. Mais d'abord, on y retrouve la description des rôles des divers intervenants en matière d'aménagement du territoire (gouvernement provincial, M.R.C. de Nicolet-Yamaska, Municipalité de Baie-du-Febvre) et le profil global de la municipalité. Cette première étude urbanistique accompagnée des vœux des élus municipaux en matière d'urbanisme a donné lieu à des orientations qui sont au nombre de huit. Ces orientations traduisent autant les forces que les éléments de contraintes de la municipalité. Chacune d'elles sont sous-tendues par un ou plusieurs objectifs et des moyens à employer pour les atteindre. Parmi ces moyens, l'application des règlements d'urbanisme est celui qui a le plus de poids.

Voici les huit orientations intégrées au plan d'urbanisme:

- 1- Protéger et mettre en valeur les potentiels agricoles et forestiers;
- 2- Consolider le rôle de pôle local de la municipalité;
- 3- Favoriser le développement urbain à l'intérieur du périmètre d'urbanisation;

- 4- Limiter les activités et le développement à l'intérieur des zones de contraintes naturelles;
- 5- Favoriser l'implantation des activités industrielles dans l'espace réservé à cette fin;
- 6- Protéger et améliorer la qualité de l'environnement;
- 7- Respecter le cadre bâti environnant et protéger le patrimoine bâti, historique et culturel;
- 8- Favoriser le développement agrotouristique et récréatif de la municipalité.

En plus, la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme oblige la municipalité à faire un inventaire des infrastructures de transport et à déterminer des affectations du sol pour l'ensemble de son territoire. Ainsi, le territoire a été divisé en neuf affectations du sol qui sont soit l'image de la réalité physique observée sur le terrain ou sont la vocation que les représentants de la population veulent donner au territoire sur lequel ils ont juridiction.

Voici les neuf affectations du sol intégrées au plan d'urbanisme:

- 1- Affectation Agricole
- 2- Affectation Agricole-Récréation
- 3- Affectation Habitation
- 4- Affectation Habitation-Commerciale
- 5- Affectation Commerciale
- 6- Affectation Îlot déstructuré
- 7- Affectation Industrielle
- 8- Affectation Gouvernementale
- 9- Affectation Publique et institutionnelle

La distribution de ces affectations sur le territoire municipal est représentée sur un plan sur lequel est identifié et délimité le périmètre d'urbanisation tel qu'exigé dans la Loi. Il est possible de consulter ce plan et le document écrit au bureau de la municipalité, aux heures régulières d'ouverture.

Maryse Baril, Directrice générale
Municipalité de Baie-du-Febvre



Photo : Rosaire Lemay



DES NOUVELLES DU CLUB OPTIMISTE DE BAIE-DU-FEBVRE

SOUPER DU PRÉSIDENT

Veillez noter la date du prochain Souper du président du Club Optimiste qui aura lieu samedi le 18 novembre prochain. Les billets seront en vente auprès des membres du club. Surveillez le prochain bulletin pour plus d'informations.

LA FÊTE D'HALLOWEEN

Afin de souligner cette joyeuse fête, les membres du Club Optimiste accueilleront les enfants dans le Parc des générations mardi le 31 octobre prochain (après la fin de la journée scolaire).

COMMANDITE AU PROGRAMME TRIATHLON - ÉTUDES

Le Club Optimiste a versé une somme de 1000.00\$ afin de soutenir le Programme Triathlon - Études qui se déroulera tout au long de l'année scolaire 2017-2018 pour les élèves de 5^e et 6^e année et adaptation scolaire. Félicitations à l'équipe de l'école Paradis.

CHORALE JEUNESSE

pour la paroisse Assomption de la Vierge Marie à Baie du Febvre

Chanter pour le plaisir!

Chanter avec d'autres une fois par mois!
Apprendre de nouvelles chansons avec
des beaux messages.

Possibilité d'accompagner les chants avec
clavier, guitare, basse, percussions !

Nous voulons commencer un groupe avec
des enfants de 8 ans et + qui chantent
ou qui jouent d'un instrument.

Dates et heures :

**3^e samedi du mois 14 :30 pour une pratique
pour ensuite chanter à la messe à 16h
à l'église de Baie du Febvre.**

Si ça t'intéresse donne ton nom .

Informations :

Sylvie Gagné 819 816-1703 ou
pastoassomption@gmail.com
Caroline Dubuc 450 783-6182 ou
karroly17@hotmail.com



présenté par :

*Marian
Dupuis*

**Transport
Herman**
Transport en vrac • Fardier
Québec • Ontario

Invitation à la soirée de reconnaissance des bénévoles

Chers bénévoles, le Challenge 255 vous remercie grandement pour votre implication envers le festival! Pour souligner tous vos efforts qui ont contribué à cette belle réussite, nous sommes heureux de vous inviter à la **soirée de reconnaissance des bénévoles** qui se tiendra au **Centre Communautaire de Baie-du-Febvre** (288, rue Principale), **le 25 novembre 2017**. Le souper est prévu pour **18 h 30** environ, mais vous pouvez vous présenter à la salle à partir de 17 h 30.

Chaque bénévole recevra un appel provenant du bureau du Challenge 255 ou de son responsable de comité afin de confirmer sa présence. Attention, pour éviter des frais supplémentaires, assurez-vous de pouvoir être présent à la soirée si vous confirmez, car nous devons payer même si vous êtes absents. Veuillez noter qu'il est de votre responsabilité de faire parvenir vos heures de bénévolat afin que l'on puisse vous contacter pour l'invitation à la soirée.

Au plaisir de vous compter parmi nous pour cette grande fête!

L'équipe du Challenge 255



Bibliothèque Municipale

HORAIRE : Les mardis et jeudis soirs de 18h30 à 20h et les samedis matins de 9h30 à 11h.

Téléphone : 819 519-6422 extension 2. WIFI disponible sur place.
www.mabibliotheque.ca, www.biblioweb.qc.ca
ou biblio032@reseaubibliocqlm.qc.ca

L'échange avec le réseau biblio a eu lieu en août donc nous avons de nouveaux livres à votre disposition.

Les activités gratuites pour les petits reprendront dès octobre.
Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles dynamiques qui aimeraient faire partie de notre équipe.

Bienvenue à tous et toutes, l'équipe de bénévoles!



La V'Oie de Baie-du-Febvre

Vous pouvez faire parvenir vos articles à l'adresse suivante :
journalbaie@hotmail.com

La date de tombée pour expédier les articles est le **15 de chaque mois** pour annoncer un événement qui aura lieu le mois suivant (non pour le mois en cours).

Mise en page Yvan Ouellet (Crayonart)

Impression Municipalité de Baie-du-Febvre
Tirage 489 exemplaires



Imprimé sur du papier
contenant des fibres recyclées

Note à nos lecteurs

Par souci d'autonomie, la mise en page sera dorénavant faite par le personnel de la municipalité. M. Yvan Ouellet de Crayonart tient à remercier la Municipalité de Baie-du-Febvre et tous ses citoyens pour cette belle aventure qu'a été la mise en page du bulletin municipal au long de cette dernière année. C'est avec joie qu'il accueillera le défi d'éventuels nouveaux projets avec la Municipalité de Baie-du-Febvre.

Offrez du bonheur et des émotions grâce au Théâtre Belcourt



SEPTEMBRE



Ven 29 septembre
Dominic & Martin

32\$



Sam 30 septembre
Jérémy Demay

33\$



Ven 6, Sam 7 octobre
Guy Nantel

38\$



Ven 20, Sam 21 octobre
Lemire-Verville

35\$



Ven 27 octobre
David Jalbert

25\$

OCTOBRE



Sam 28 octobre
Les Soeurs Boulay

35\$



Jeu 2 novembre
Laurent Paquin

39\$



Ven 3 novembre
Klô Pelgag

30\$



Sam 4 novembre
Michel Pagliaro

33\$



Dim 5 novembre 14 hrs
« Hisse et Ho »

15\$

8\$
ETUDIANT



Ven 10 Sam 11 novembre
François Bellefeuille

41\$

NOVEMBRE



Ven 17 novembre
Matt Holubowski

35\$



Sam 18 novembre
Les Charbonniers de l'enfer

40\$



Ven 24 novembre
Alexandre Poulin

30\$



Sam 25 novembre
Joseph Edgar

25\$



Dim 26 novembre 14h
Quartom

26\$

NOVEMBRE

DÉCEMBRE

COMPLET



Ven 1^{er} décembre
Katherine Levac

28\$



Sam 2 décembre
«Emmac terre marine»

26\$

15\$
ETUDIANT



Ven 8 décembre
Adib Alkhalidey

33\$

★ **À l'achat de 4 spectacles différents suivis d'une étoile, obtenez le moins cher gratuitement.**
Limite de 2 billets par spectacle. Offre promotionnelle disponible par téléphone ou au guichet seulement. Achat en ligne : theatrebelcourt.com
Tél : 450 783-6467

